

positions de cette loi, le gouvernement canadien émet des coupures de 25 cents, \$1, \$2, \$4, \$5, \$50, \$100, \$500 et \$1,000. En outre, d'autres billets dits "spéciaux" de \$500, \$1,000 et \$5,000 sont émis pour l'usage exclusif des banques. On verra dans le tableau 31 la proportion respective des différentes coupures mises en circulation durant les six dernières années. Les billets du Dominion sont remboursables "en espèces"; on pourrait aussi bien dire "en or", car la monnaie divisionnaire ne peut être légalement offerte qu'à concurrence de \$10. Le tableau 32 nous donne les principales statistiques de la circulation des billets du Dominion et de la réserve d'or qui la garantit, depuis 1890.

Billets des banques.—Le principal medium de circulation monétaire au Canada est constitué par les billets des banques. La Loi des Banques du Canada autorise les banques à émettre des billets de \$5 et de multiples de cette somme pour une somme égale à leur capital effectivement versé. Ces billets n'ont pas cours forcé. En cas de faillite d'une banque, les billets par elle émis sont remboursés par privilège; d'autre part, leur remboursement est garanti par le Fonds de Rachat de la Circulation des Banques, alimenté par des versements effectués par toutes les banques, à concurrence de 5 p.c. de leur circulation moyenne. En outre, durant la période du mouvement des récoltes (1er septembre à fin février), les banques peuvent faire et mettre en circulation une émission supplémentaire de billets représentant une somme égale à 15 p.c. de leur capital versé, augmenté de leur réserve ou surplus. En cas de guerre ou de panique, le gouvernement peut laisser cette émission supplémentaire en circulation toute l'année. Les banques paient intérêt sur cet excédent, à raison de 5 p.c. Depuis 1913, si une banque désire élever sa circulation au-dessus de la limite prescrite, elle peut le faire en déposant dollar pour dollar à la réserve centrale d'or. La circulation des billets des banques est relatée au tableau 33. Le tableau 34, récapitulant les données des tableaux qui le précèdent, établit la quantité de monnaies de toutes sortes en circulation au Canada.

27.—Pièces frappées à l'Hôtel de la Monnaie à Ottawa, 1913-1917.

Pièces.	1913.		1914.		1915.
	Frappées.	Mises en circulation.	Frappées.	Mises en circulation.	Frappées.
Souverains d'or.	3,715 ou \$18,079.67	3,742 ou \$18,311.08	14,891 ou \$72,469.53	9,077 ou \$44,174.72	- -
Or canadien \$ 5.	\$ 471,700	\$ 471,720	\$ 145,545.00	\$ 145,595.00	\$ -
“ “ \$10	1,418,920	1,418,970	1,354,030.00	1,354,110.00	-
Argent.....	1,316,541.35	1,175,000	843,244.05	734,002.00	184,548.60
Bronze.....	57,333.72	55,600	34,039.37	35,100.00	48,369.66